CFVU du Lundi 28 Septembre 2020

I. Informations de la Présidente (30 mn)

pas eu lieu (Sylvie est arrivée plus tard)

II. Informations sur la rentrée (10 mn)

Suite aux diapos prévus,

Michel Menou a indiqué qu'il y avait eu une AG des personnels organisée par différents syndicats le vendredi 25 septembre.

Suite à une présentation de Julien Gossa (Université de Strasbourg) sur l'enseignement à distance au cours des années. Il y a eu des échanges entre collègues.

Les revendications suivantes sont remontées et sont en cours de communication. Mais vu l'ordre du jour, il est important de les partager et d'y répondre :

- "- nous demandons d'urgence des moyens humains et organisationnels pour que l'enseignement présentiel puisse avoir lieu en sécurité, le distanciel étant une solution de facilité,
- nous refuserons de faire de nouveaux des évaluations à distance (l'expérience ayant montré qu'elles n'ont pas de sens, et sont inéquitables dans la plupart des cas),
- nous refuserons de faire des évaluations si une une partie significative des cours ont été effectués à distance,
- nous demandons qu'une consultation soient effectuée auprès des étudiants, pour connaître leur avis sur les conditions de rentrée, l'enseignement et l'évaluation à distance. En l'attente d'une telle évaluation, nous incitons les collègues à collecter ces avis auprès de leurs étudiants."

Réponses de Isabelle Demachy:

- les salles du campus ont été mobilisées (IEF : amphi + certaines salles de TD le bât 425 est, semble-t-il en travaux). Rachel Méallet-Renault indique que les labos peuvent utiliser leurs salles, ce que confirme Isabelle Demachy (ID), notamment pour les masters.
- l'Université ne demande pas des évaluations à distance, sauf si des formations, via leur équipe pédagogique le demande
- concernant l'évaluation auprès des étudiants, elle a été faite lors du confinement avec une remontée des informations en juillet en CFVU. Mais l'Université est d'accord sur ce suivi de consultation nécessaire.

III. Approbation des procès-verbaux des séances de la CFVU des 8 juin, 30 juin et 9 juillet 2020 (5 mn)

Approuvé unanimité sans questions.

IV. Instances (10 mn)

1. Désignation des suppléants des membres élus CFVU pour la commission CVEC

Pour les EC/C : suppléant de Julie Etcheverry-Bournat : Michel Menou (on avait vu cela dans les tableaux

Framacale UHDE interne en mars, mais jamais validé en conseils).

Suppléant de Christian Cavé (Pharma - Ensemble) pas décidé renvoyé au prochain conseil

côté Biatss : suppléant de Bruno Besaudun : Christelle Taybi

Suppléant des étudiants : ont été listés en séance

Vote unanimité

2. Ajout dans le RI CFVU (présence des suppléants des collèges A, B, D)

Discussion : Ouverture de la possibilité de présence des suppléants en séance même quand le titulaire est là. Bien sûr le suppléant ne peut voter si le titulaire est là. Est indiqué que le suppléant ne peut participer à la discussion.

Intervention d'André Didier et Michel Menou : pourquoi empêcher le suppléant de s'exprimer ? Cela enrichit la discussion et ne ralentit guère le tout.

Réponse ID et Sylvie Retailleau (SR) : «Non, pas de participation aux discussions, car cela va ralentir les ordres du jour déjà denses. Le suppléant doit s'arranger avec son titulaire et c'est le titulaire qui cause. De plus, il semble qu'en CAC on a déjà voté cela le 07 septembre (honnêtement, je ne m'en souviens pas), en CR cela a été voté ainsi, donc pour des raisons d'équilibre cela doit être ainsi en CFVU.

Vote Contre 1, Abstention : 5 (de mémoire)

V. Affaires pédagogiques (2h30 mn)

(Rapporteurs : V. DEPOUTOT, C. LARTIGUE, E. DUFOUR-GERGAM, S. PERRIN, S. LACOMBE, N. HUANG, E. DURAND, I. DEMACHY)

1. Accréditation des diplômes universitaires, dont droits d'inscription pour information (vote)

Présentation du DU D3R (Nouveau) : Réagir, Rebondir, Réussir

Intervention Michel Menou : l'Université Paris-Sud avait dans le passé soutenu un DU DUMO (Diplôme Universitaire Méthodes et Organisation) piloté par Carole Vouille. Ce DU reprend cette idée dans un contexte plus large avec la possible obtention du label Paréo. Mais :

- penser commencer début novembre me parait difficile, car les étudiants devront s'être inscrit mi-octobre. Or avec les dispositifs OUI-Si, les étudiants sont soutenus dans leur parcours et en octobre, il me semble un peu tôt que ces étudiants soient déjà décrocheurs. Sauf ceux qui souhaitent déjà ce ré-orienter si le parcours ne leur convient pas.
- ce DU n'est pas autonome financièrement, et très largement déficitaire, qu'en est-il ? Réponse d'Isabelle Demachy :
- Novembre peut être tôt, il faudra s'adapter et peut-être prendre des étudiants en décalé. La date sera peutêtre) revue dans le futur.
- Du point de vue financier, l'argent vient de la loi ORE et de l'IDEX si le projet est validé, par choix de soutenir ce profil d'étudiants dans l'école Universitaire. (Question MM: et si cela ne passe pas ?). L'année 1 du DU est assurée et ensuite on verra si l'iDEX ne passait pas.

Présentation du DU ARTEQ : (Nouveau) Année de recherche en technologies quantiques Situé entre le M1 et le M2 pour permettre à des étudiants venant d'autres champs disciplinaires que la physique quantique de se former avec l'apport de leur discipline et leur permettant d'aller vers un autre M2. (Rentre dans un plan national Quantique)

Présentation du DU TOP : (Renouvellement) PRÉPARATION MENTALE ET TECHNIQUES D'OPTIMISATION DU POTENTIEL

Présentation du DU FABLAB (renouvellement)

Question Michel Menou : comment l'autonomie financière est atteinte avec 8 étudiants l'an dernier

Réponse ID : étudiants payant au tarif de la formation continue

2. Ouverture du parcours UFTAM mention E3A en 2020/2021, accord international franco-tunisien, droits d'inscription (vote)

Unanimité

3. Césure : principes et modalités d'expertise des dossiers, validation des décisions (vote)

Processus d'examen au niveau de l'Université et non plus seulement au niveau des composantes Unanimité

4. Modalités de contrôle des connaissances et compétences 2020/2021, organisation des recueils et validation (vote)

1)Les conditions d'enseignement et de combinaison d'enseignements présentiels et distanciels dans l'UE ne modifient pas « l'alignement pédagogique » et les Modalités de contrôle des connaissances (MC2C)correspondants aux

modalités pédagogiques prévues dans le cadre de l'accréditation s'appliquent

On applique les MC2C dites normales recueillies entre mai et septembre.

2)Pour une UE se déroulant au premier semestre selon un contrôle continu ou pas, les conditions d'enseignement et de combinaison d'enseignements présentiels et distanciels dans l'UE modifient l'alignement pédagogique prévu.

On applique les MC2C dites aménagées, pour la première session, à définir par l'équipe pédagogique de l'UE. Les aménagements sont à rassembler et valider au plus tard le 15 octobre selon un processus et un calendrier fixé par la composante ou l'établissement composante ou l'université membres associée référent de l'élément de formation.

- ->Les responsables d'UE informent au début de l'UE les étudiants des MC2C proposées à la validation
- 3)La suspension d'activités pédagogiques en présentiel de façon limitée dans le temps ou pas entraine l'impossibilité de réaliser les évaluations (examen écrit, oral, projets..) en présentiel
- ! On remplace les épreuves écrites ou orales prévues en présentiel par des épreuves à distance. Certaines UE peuvent être neutralisées.

Conditions générales d'adaptation à une situation excluant la présence des étudiants sur les campus :

a)La durée et les coefficients des épreuves écrites ou orales passant de présentiel à distanciel peuvent être modifiés.

Une épreuve écrite ou orale prévue en présentiel peut être remplacée par un devoir ou un mémoire à réaliser individuellement ou en groupe.

b)La modification sera caractérisée dans un formulaire type accessible à la CFVU

c)Les étudiants sont prévenus au moins 15 jours à l'avance du passage intervention

Cas 1) et 2) les MCC restent inchangées

cas 3) cours 100% à distance :

proposition d'un remplacement par des évaluations à distance, avec changement de la nature de l'épreuve. Portée à la connaissance des étudiant.e.s 15 jours à l'avance.

Possible jusqu'au 31/12 sans vote juste le faire remonter et informer les étudiants

Pb accès de plus de 250 étudiants sur une session collaborate : cela devait être résolu, pour le moment il faut faire une demande avant

Intervention de A. Keller (UHDE) contre les évaluation à distance synchrones.

2 vote contres

3 abstentions (à véridifier)

5. Modalités de contrôle des connaissances et compétences d'accès aux études de Santé (vote)

Celle de PASS et LAS vues en Commisison collège Licence

Celle de Pharmacie; vue seulement en UFR pharmacie

Celle de IFSI : vue au niveau de l'IFSI (et peut(être en Faculté de Médecine)

Quel est le circuit ? ce n'est pas discuté en collège car voté en conseil d'UFR . Pourquoi ?

EN CFVU, on ne peut discuter complètement les MCC faut de temps dans un ordre du jour dense.

6. Aménagement des conditions d'inscription et accompagnement des étudiants dans les formations par apprentissage (vote)

7. Processus conventions internationales, circuit croisé entre établissement (vote)

Intervention de Sébastien Perrin

8. Certifications associées à des actions de formation EUGLOH (information)

Présentation par Sandrine Lacombe.

9. Calendrier universitaire : modification du calendrier de l'UFR DEG (vote)

Validé par L'UFR DEG.

Déplacement de la période de vacances qui était du 25 oct au 2 nov au 7 au 11 nov (on passe d'une semaine, à un pont le 11 novembre étant le mercredi, l'UFR donne le pont en amont).

Déplacement des vacances de printemps pour être en accord avec les autre composantes (mais c'était déjà le calendrier CFVU adopté le 30 Juin, les vacances partaient du 24, maintenant du 25 avril permettant de faire des examens le samedi peut-être).

situation particulière sous contrainte ????

pas d'explication des raisons de ce déplacement.

9 votes contres.

4 abstentions.

1 refus de vote

31 votants

Mais des discussions sur ce point continuent sur le chat, avec un certain mécontentement sur le peu d'information que nous avons pour nous prononcer.

[inséré ici car selon correspond à ce point n°9, mais ce passage a été la partie finale de la CFVU]

18h32 (une heure après que la discussion initiale sur ce point ait été terminée): Boris Barnabé, doyen de
l'UFR DEG arrive (probablement sur sollicitation de l'équipe de direction) pour reparler de la question des vacances.

L'argumentation:

L'UFR ne pouvant commencer le 1er septembre.

Il était prévu début le cours au 7 septembre puis début des tds le 21 septembre.

Pour des raisons de cohortes et d'eCampus, les Tds ont été déplacé au 28/09, donc conséquence sur les vacances.

Echanges vifs

Mais Michel Menou dans le chat : les autres UFRs ont des problèmes de cohortes et d'eCampus, sans ces conséquences.

Réponse d'ID : les problèmes ne se situent pas de la même façon

Isabelle Demachy propose un vote

Michel Menou : difficile de faire un vote des collègues sont partis (car il n'y avait plus de points à voter à l'ordre du jour que les conventions, et n'ont pas veillé à la transmission des pouvoirs pour la fin de session). Dans le chat, je suggère un vote différé type Balotillo.

Les étudiants veulent le vote. Mais il y a déjà eu un vote avant les explications du doyen arrivées 1 heure après

19h06, on en est resté là.

FIN de la CFVU à 19h07

[fin de la partie insérée qui s'est passée en fait en fin de CFVU]

VI. Vie étudiante (60 mn)

(Rapporteurs : A. GUIOCHON-MANTEL, C. FOURNEAU, L. MIKOULINSKY, E. PEKELDER, H. RIVIERES)

- 1. Commissions ASIU des 9 juillet, 27 août et 3 septembre 2020 (vote)
- 2. Commissions AMII du 27 août et du 3 septembre 2020 (vote)
- 3. Aide numérique de la région Ile de France (information)

La région fourni un bon d'achat de 100€ pour du matériel numérique aux bacheliers 2020 qui sont inscrits à l'université et boursiers.

4. Retour sur le comité de site du CROUS (information)

Réouverture fin octobre des cités-U de Bures (un autre bâtiment sera ouvert plus tard)

Les étudiants doivent recandidater sur la résidence (même les boursiers qui avaient été refusés en juillet ou août sur d'autres résidences)

Tarif crous pour les repas à 1€ pour les étudiants boursiers!

5. Bilan GATE et présentation de la procédure ANEF pour la dématérialisation des titres de séjour (information)

L'aide et l'assistance GATE s'adresse aux étudiants étrangers mais aussi aux chercheurs étrangers (dans les démarches)

6. Présentation de l'offre sportive (information)

Reporté à une autre CFVU

VII. Conventions (5 mn) (vote)

Adopté